



Indivision concubinage et séparation

Par **emmanuel_old**, le **12/09/2007** à **18:42**

Il y a 2 ans, ma compagne et moi (concubinage) avons contracté un emprunt pour acheter une maison en indivision (40% pour elle et 60% pour moi) et pour lequel j'ai amené 40 k€ d'apport personnel et elle rien. Aujourd'hui nous avons décidé de nous séparer; elle ne veut pas garder la maison et moi si. Nous pensions faire un arrangement à l'amiable avec un dédommagement financier de façon à se qu'elle s'installe ailleurs mais à priori cela ne se passe comme ça car le notaire nous a +/- expliqué que je suis censé racheter ses parts après réévaluations de la valeur de la maison (la maison valait 240 k€ et aujourd'hui c'est minimum 300 k€ dans le quartier), etc .. Enfin pour régler une situation que nous envisagions simple .. il va falloir déboursé je ne sais combien d'argent alors que nous sommes d'accord pour régler ça le plus simplement possible; Y-a-t-il selon vous une autre solution ?